



Plan de Prévention des Risques inondations des
communes de Bessines, Coulon et Magné

Commune de Magné

Carte des hauteurs d'eau pour la crue de référence

Échelle: 1/5 000

Septembre 2023
Affaire n° 4352756



Agence de Bordeaux
10 rue de la République - 33000 BORDEAUX - Tél : 05 56 12 80 01 - Fax : 05 56 12 80 03

LEGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone submersible par + de 0m50 d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 1m d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 2m d'eau
- Hauteur d'eau comprise entre 0 et 0.50m
- Hauteur d'eau comprise entre 0.50 et 1m
- Hauteur d'eau comprise entre 1 et 2m
- Hauteur d'eau supérieure à 2m
- Cote de la crue de référence (en m NGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale

